



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION REGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE D ANALANJIROFO

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 01/2025/MINAE/PRMP A/ROFO.53-01-02-03-04

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 21/02/2025 publié dans INONA NO VAOVAO en date du 26/02/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Fourniture et livraison des fournitures et services repartis en quatre "04" lots: Lot 1 :Fourniture et livraison des fournitures : Semences riz irriguée MIHARY et semences riz pluvial B22 au profit de la Direction Régionale de l Agriculture et de l Élevage d Analanjirofo, Lot 2 : Fourniture et livraison des fournitures : NPK 11.22.16 au profit de la Direction Régionale de l Agriculture et de l Élevage d Analanjirofo, Lot 3 : Fourniture et livraison des fournitures : Semences des haricots, culture maraichère et de maïs au profit de la Direction Régionale de l Agriculture et de l Élevage d Analanjirofo et Lot 4 : Fourniture et livraison des fournitures : matériels de construction pour le magasin de stockage dans le cadre du Promotion et Développement Rizicole au profit de la Direction Régionale de l Agriculture et de l Élevage d Analanjirofo. " . Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **deux (2) Lot(s)** au maximum. .**

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RAMIELSON Amédé Jhonss Abraham.
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : BUREAU DE LA DIRECTION REGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE DRAE) D ANALANJIROFO, FENERIVE EST, BATIMENT A PORTE N°04, RUE DE L AVENU DE L INDEPENDENCE DE FENERIVE EST

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 4: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à MONSIEUR LA PERSONNE RESPONSABLE DE MARCHES PUBLICS "PRMP" DE LA DRAE ANALANJIROFO FENERIVE EST au plus tard le 08/04/2025 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: cent vingt-six mille Ariary (Ar126 000.00)

- Lot 2: trois cent soixante mille Ariary (Ar360 000.00)
- Lot 3: dix-huit mille Ariary (Ar18 000.00)
- Lot 4: deux cent seize mille Ariary (Ar216 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du MONSIEUR LE TRESORIER GENERAL DE FENERIVE EST



à Le 07/03/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS